**Le 25 Novembre 2016 : levons l'omerta sur toutes les violences faites aux femmes !**

Sexuelles, physiques, verbales ou psychologiques, les violences font trop souvent partie du quotidien de toutes les femmes.

La crise que nous vivons ébranle l’ensemble de notre société. Elle frappe durement les femmes qui sont précarisées et rendues encore plus vulnérables par les politiques d’austérité, la casse des services publics, les attaques généralisées contre l’ensemble des droits. C’est à la société de signifier clairement l’interdiction des violences faites aux femmes, de protéger les victimes, de les secourir.

En 2016 encore, les femmes font toujours l'objet de discriminations et de violences liées à leur sexe. Le patriarcat, même s'il se nourrit du système capitaliste, possède ses propres outils de domination que toute organisation progressiste doit combattre au même titre qu'elle lutte contre toutes les formes de discriminations sociales et raciales.

**Les chiffres parlent d'eux mêmes :**

**1 femme meurt sous les coups de son conjoint tous les 2 jours et demi en France**

**86000 femmes sont violées chaque année**

**Dans 80% des cas l'agresseur est connu de la victime**

**143000 enfants vivent dans un foyer où une femme a déclaré être victime de violences**

Rappelons aussi que l’École reste un lieu de reproduction des stéréotypes et ne remplit pas correctement sa mission d'éducation à l'égalité, faute de moyens, de formation et de volonté politique, que de nombreuses publicités et médias continuent à véhiculer des images dégradantes de « la » femme, entre objet sexuel perpétuellement disponible et fée du logis. Car l'écueil est bien là; c'est dans les consciences que l'égalité doit devenir réelle, et les lois et actions publiques sont les premières garantes des droits qui ont été conquis. ***La formation de tou-tes les agent-es de la Fonction publique, en particulier des enseignant-es, doit intégrer les problématiques d'égalité femmes/hommes.***

Favoriser un climat scolaire sécurisant et inclusif pour tou-tes les élèves implique aussi de développer la lutte contre toutes les formes de discriminations et de violence. Les jeunes sont les premier-es concerné-es soit en tant que victime, majoritairement les filles, soit en tant qu'agresseur. Ces violences mettent en péril la santé mais aussi la scolarité des victimes.

La FSU entend lutter contre toutes les formes de discrimination qui reposent sur l’orientation sexuelle et l’identité sexuelle. Les discriminations débouchent trop souvent sur des phénomènes de violence (harcèlement, insultes, coups et blessures, moqueries, mises à l’écart…) qui génèrent des malaises très profonds pouvant même aller jusqu’à des tentatives de suicide qui concernent en 1er lieu les jeunes, nos élèves.

Les élèves et les étudiant-es qui s'interrogent sur leur orientation ou leur identité sexuelles doivent pouvoir disposer d'informations accessibles facilement (affichage des numéros verts, ouvrages en CDI...).

|  |
| --- |
| L'appareil législatif s'est doté de textes protégeant officiellement l'égalité, mais l'État ne s'est pas donné tous les moyens de les mettre en place. Malgré les lois sur la parité, l'exclusion des femmes des places de décision dans le monde professionnel, politique, syndical se perpétue. La recréation d'un ministère des droits des femmes est néanmoins le signe de l'intérêt qui leur est porté. Cependant, les propos sexistes envers les femmes politiques se sont multipliés et, si le gouvernement actuel est paritaire, la composition des ministères ne l'est pas. On est bien loin de l'État exemplaire revendiqué !  Pour la prévention des violences et l'autonomie des femmes :   * La FSU demande la mise en place au niveau national d'un groupe de travail comportant des personnels chargé-es d’élaborer et de proposer des outils pédagogiques destinés à promouvoir une éducation au respect de la diversité. Elle demande qu’une politique de prévention soit mise en place dans les écoles et les établissements scolaires, notamment par la formation des personnels et des élèves. * La promotion d'une éducation anti-sexiste à destination des jeunes (révision des programmes, des manuels scolaires, formation des personnels, éducation affective et sexuelle...) * La systématisation d'une éducation aux questions d'égalité pour les personnels de tous les services publics, avec des moyens réels donnés aux établissements (EN, PJJ, Pôle emploi,... ) * La lutte contre le harcèlement sexuel (politique de prévention, sanctions) * L'application de la loi contre les violences faites aux femmes de Juillet 2010 et son renforcement par l'adoption d'une loi cadre sur les violences faites aux femmes * La réelle prise en compte dans la formation des personnels médicaux des questions spécifiques aux droits des femmes à disposer de leur corps * La FSU s'est engagée dans des campagnes en faveur de l'abolition de la prostitution. Celle-ci passe par des politiques publiques de développement de dispositifs d'accueil et de suivi, la suppression du délit de racolage pour les prostitué-es, l'accès aux droits sociaux, une politique réelle d'insertion sur le marché du travail pour les personnes prostituées qui veulent sortir de la prostitution, le développement des moyens dans la lutte contre la traite des femmes et le proxénétisme. * La FSU s'oppose à la légalisation de la Gestation pour Autrui qui constitue une atteinte inacceptable aux droits des femmes (en particulier les plus pauvres) et une marchandisation de leurs corps.   *La FSU continuera à dénoncer les discriminations et violences dont sont victimes les femmes, en particulier les doubles discriminations subies par les femmes lesbiennes, transsexuelles, « racisées », c'est-à-dire réduites à leurs origines ethniques, ainsi que tous les intégrismes, obstacles à l'émancipation des filles et des femmes.* |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |